



CONSERVATOIRE RÉGIONAL DES ESPACES NATURELS DE MIDI-PYRÉNÉES

Et pourquoi pas une Cifre pour **financer une recherche** ?

Une Convention industrielle de formation par la recherche a permis au Conservatoire régional des espaces naturels de Midi-Pyrénées d'embaucher un doctorant. Celui-ci a pu travailler sur la biodiversité et la gestion forestière.

Prébiscité depuis trente ans dans divers domaines industriels, les Cifre ou Conventions industrielles de formation par la recherche sont peu usitées dans les espaces naturels. Ces protocoles sont pourtant intégralement financés par le ministère de l'Enseignement supérieur¹ qui, par ce biais, subventionne toute entreprise, association, collectivité territoriale... embauchant un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de re-

activité économique ou industrielle. C'est donc une problématique d'intégration des exigences de la directive Habitats dans un système productif basé sur l'exploitation de la forêt, ressource naturelle, qui a été mise en avant. En effet, le taupin violacé est d'intérêt communautaire, les gestionnaires d'espaces doivent donc assurer le maintien de ses populations dans un état de conservation favorable.

Recherche. Le projet de recherche a alors visé l'amélioration des connaissances sur sa biologie et son écologie afin de fournir des outils leur permettant de répondre à la politique Natura 2000 à laquelle *Limonicus violaceus* est assujéti.

Une nouvelle méthode de suivi et un modèle prédictif indicateur des cavités favorables pour l'espèce ont ainsi été développés. Les connaissances acquises se cristallisent à travers un cas concret pour sa conservation en forêt domaniale de Grésigne (Tarn) et débouchent sur des propositions de gestion pour la préservation de ses habitats. Elles s'intègrent aux activités sylvicoles de cette zone Natura 2000, plus grande forêt de production de chênes sessiles du sud-ouest. Pour le conservatoire, cette expérience a contribué au développement de nouvelles compétences internes pour la gestion des espaces naturels boisés et les problématiques associées aux organismes saproxyliques.


Retombées. Elle a également initié une nouvelle dynamique : deux nouvelles conventions sont programmées en 2011 dans le cadre de la réalisation du Plan national d'actions en faveur du Desman des Pyrénées. La première vise, en partenariat avec EDF, à caractériser

l'impact du fonctionnement des centrales hydro-électriques et d'autres variables de l'environnement sur les populations de l'espèce ; la seconde à développer l'utilisation des outils génétiques pour mieux caractériser sa biologie, sa répartition et identifier d'éventuelles discontinuités génétiques. ●

Nicolas Gouix Chargé de Mission
Conservatoire Midi-Pyrénées
nicolas.gouix@espaces-naturels.fr

EN SAVOIR PLUS

<http://www.anrt.asso.fr>



En pratique

Une Cifre bénéficie à trois partenaires : • une structure souhaitant développer une activité de recherche : l'employeur • un diplômé de grade master recruté pour une durée d'au moins trois ans et qui s'engage à soutenir une thèse • un laboratoire de recherche chargé de l'encadrement scientifique. L'employeur reçoit de l'État une subvention d'un montant annuel forfaitaire non révisable. Tout domaine de recherche est éligible. Le doctorant est lié à l'employeur par un contrat de travail qui prévoit un niveau de rémunération au moins égal au salaire minimum d'embauche fixé par le ministère. L'employeur adresse régulièrement à l'Association nationale de recherche et de technologie (ANRT) un rapport sur l'avancement des travaux. L'employeur s'engage à ce que le doctorant consacre toute son activité à l'exécution des recherches et à l'épauler dans son objectif de soutenance de thèse. Les coûts salariaux sont éligibles au crédit d'impôt recherche selon les modalités afférentes aux personnels salariés de l'employeur affectés à des activités de recherche. ●

© Nicolas Gouix



Taupin violacé dans sa loge nymphale.

cherche avec un laboratoire public. En Midi-Pyrénées, un partenariat de ce type s'est conclu entre le Conservatoire régional des espaces naturels, l'école d'ingénieurs de Purpan, l'Inra de Versailles et l'Office national des forêts.

Innovation. Entre 2008 et 2011, un doctorant a mené une recherche sur la thématique de la biodiversité et la gestion forestière à travers le taupin violacé. *Limonicus violaceus* habite des cavités d'arbres situées au niveau du sol. La préservation de ce petit coléoptère saproxylique s'avère bénéfique aux nombreuses autres espèces plus ou moins dépendantes de l'habitat de cette espèce parapluie. La Cifre ayant vocation à contribuer au processus d'innovation des entreprises françaises et à leur compétitivité, le recours à ce protocole nécessitait alors de trouver des conditions d'application liées à une

1. La mise en œuvre est confiée à l'Association nationale de la recherche et de la technologie.